



PLAUDREN

# LE KELOÙ

Lettre d'information municipale bimestrielle

Juin-Juillet-Août 2026 Numéro 127

## Urbanisme

RAPPEL DES DELAIS



Avant de réaliser des travaux, renseignez-vous auprès du service urbanisme. Les délais d'instruction sont généralement de **1 mois pour une déclaration préalable** et de **2 mois pour un permis de construire**.

Toute demande d'**occupation de la voirie** (benne, échafaudage, matériaux...) doit être déposée au moins **1 mois avant le début des travaux**.

Anticiper vos démarches permet d'éviter tout retard dans votre projet.

## Nuissances sonores

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES



Avec le retour du soleil, les activités extérieures se multiplient : tontes, travaux, barbecues, fêtes... Autant de plaisirs partagés qui peuvent, parfois, devenir source de nuisances sonores. Pour rappel, les travaux "bruyants" sont autorisés :

- en semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- le dimanche de 10h00 à 12h00.


En cas de nuisances répétées, vous pouvez contacter la gendarmerie. Mais avant tout, un échange cordial avec son voisin reste souvent la solution la plus efficace. Parfois, un petit mot pour prévenir suffit à préserver la tranquillité de tous

## Forum des Associations

Envie de découvrir les associations de la commune, de pratiquer une nouvelle activité ou de vous engager comme bénévole ?

 Rendez-vous le vendredi 4 septembre 2026 à partir de 17h  
 Salle Ty An Holl

De nombreuses associations seront présentes pour vous faire découvrir leurs activités et répondre à vos questions.

 Plus d'informations et le programme détaillé seront communiqués prochainement.



## Repas des aînés


SAMEDI 7 NOVEMBRE

**Vous avez 70 ans ou plus ?** Le CCAS vous invite au traditionnel repas des aînés, qui se tiendra le **samedi 7 novembre 2026, à la salle Ty An Holl**.

Venez partager ce moment convivial et festif ! 🍷

**Inscriptions (pour vous ou un proche) avant le 10 octobre !**

- par mail : [mairie@plaudren.fr](mailto:mairie@plaudren.fr)
- par téléphone : 02 97 45 90 62
- ou directement à l'accueil de la mairie

 A noter : **si vous avez 80 ans ou plus et ne pouvez pas participer au repas**, vous pouvez bénéficier d'un colis de Noël à la place. Pensez à contacter la mairie pour vous inscrire : l'inscription doit être renouvelée chaque année. !



## Voiries

FAUCHAGE EN COURS

Le service technique de la Commune et l'entreprise Jégousse profitent du mois de juillet pour réaliser le fauchage des routes afin de garantir la sécurité de tous ! Nous vous remercions de votre vigilance sur les routes communales.



## Bénévolat



À Plaudren, la vie associative et de nombreuses animations reposent sur l'engagement de bénévoles. Quelques heures de votre temps peuvent suffire pour aider lors d'un événement, partager vos compétences ou soutenir une association.

Être bénévole, c'est aussi rencontrer de nouvelles personnes et participer activement à la vie de la commune.

Les associations recherchent régulièrement de nouveaux volontaires. Et si vous faisiez le premier pas ?

# Conseils municipaux



L'équipe municipale plaudrinoise se réunit tous les mois pour débattre et voter au sein du Conseil Municipal. Voici les dernières délibérations approuvées :

## 10 Mars 2026

- Approbation du Compte de Gestion – Budget principal, Budget maison de santé pluridisciplinaire et Budget lotissement de la vallée de L'Arz pour l'année 2025
- Adoption du compte administratif 2025 – Budget principal
- Adoption du compte administratif 2025 – Budget maison de santé pluridisciplinaire
- Adoption du compte administratif 2025 – Budget lotissement de la vallée de L'Arz
- Affectation des résultats 2025
- Approbation du budget primitif 2026 – Budget principal
- Approbation du budget primitif 2026 – Budget maison de santé pluridisciplinaire
- Approbation du budget primitif 2026 – Budget lotissement de la vallée de l'Arz
- Approbation de la convention de gestion de services de la compétence « eaux pluviales urbaines » avec Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération
- Approbation de la délibération pour le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité
- Approbation de la délibération pour le recours au Contrat d'Engagement Éducatif et fixation de la rémunération
- Approbation du Projet Éducatif Territorial et autorisation de signature
- Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- Approbation de la cession de la voie communale n°112 – Lieu-dit Trédiéc
- Approbation de la participation financière au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) – Année 2026
- Approbation du marché public pour la réfection de l'étanchéité du complexe Ty An Holl et travaux de couverture de bâtiments communaux

## 20 Mars 2026

- Élection de Mme Nathalie LE LUHERNE en tant que Maire de la Commune
- Détermination de 5 adjoints au maire:

-Guénaël BROHAN, 1er adjoint, en charge des travaux, du patrimoine et de la ruralité ;

-Françoise DREANO, 2ème adjointe, en charge des finances, du sport et de la vie associative ;

-Hervé LE MIGNON, 3ème adjoint, en charge des ressources humaines, de l'environnement, et suppléant pour GMVA ;

-Aurélié GILLET, 4ème adjointe, en charge de la jeunesse et de la vie scolaire, des affaires sociales et de la communication ;

-Olivier GERAUX, 5ème adjoint, en charge de l'urbanisme, de l'attractivité et de l'accueil des nouveaux arrivants.

- Élection des adjoints au maire
- Lecture de la charte de l'élu local par le maire

## 27 mars 2026

- Délégation du conseil municipal au maire
- Fixation des indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Création des commissions municipales et désignation de leurs membres
- Élection des membres de la commission d'appel d'offres
- Fixation du nombre de membres et désignation du conseil d'administration du CCAS
- Désignation d'un délégué agent CNAS et d'un correspondant agent CNAS
- Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs
- Subvention pour destruction de nids de frelons asiatiques – Année 2026

## 28 avril 2026

- Proposition de liste de contribuables pour la constitution de la CCID
- Approbation du principe de passation d'un marché public de fourniture de repas pour le restaurant scolaire et l'ALSH
- Approbation des taux de fiscalité 2026
- Désignation des mandataires représentant la commune au sein de l'Assemblée spéciale de la Société Publique Locale (SPL) Golfe Energies Renouvelables

## 26 mai 2026

- Approbation prise en charge des dépenses de fonctionnement des élèves de l'école privée Saint-Bily – Année 2026
- Approbation de l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- Approbation de l'acquisition partielle des parcelles AA 338 et AA 339 – rue de la Fontaine
- Désignation du représentant de la commune à la CLECT
- Approbation de la cession de la voie communale n°112 – Trédiéc

### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :**

**Mardi 7 juillet 2026 à 20h00**

## Préservez l'eau pendant l'été

CHAQUE GESTE COMPTE



Les fortes chaleurs et la diminution des précipitations mettent les ressources en eau sous pression. Pour éviter le gaspillage, adoptons quelques gestes simples :

- Privilégier les douches courtes plutôt que les bains.
- Fermer les robinets lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Réparer rapidement les fuites d'eau.
- Utiliser les appareils ménagers uniquement lorsqu'ils sont pleins.
- Arroser les jardins tôt le matin ou en soirée pour limiter l'évaporation.
- Adapter l'arrosage aux besoins des plantations.
- Utiliser l'eau de pluie récupérée pour l'entretien extérieur.

Face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, chacun peut contribuer à préserver cette ressource essentielle.

La municipalité remercie les habitants pour leur vigilance et leur engagement.

# Prévention

CANICULE : SOYONS VIGILANTS



# Prévention

INCENDIE: RESTONS VIGILANTS

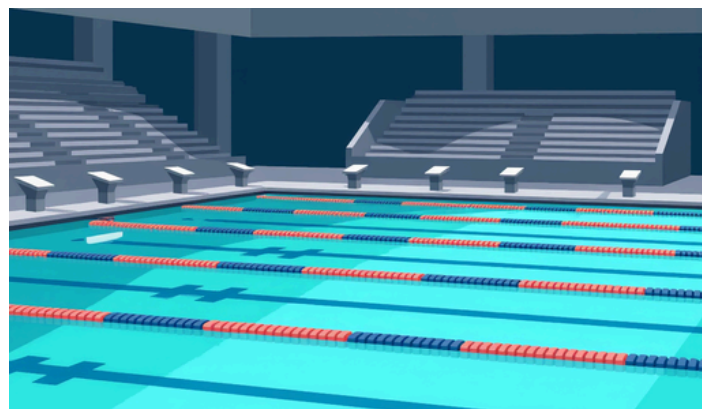
Avec les fortes chaleurs et la sécheresse, le risque d'incendie augmente en été. Quelques gestes simples permettent de limiter les départs de feu :

- Ne jetez jamais de mégots dans la nature ou depuis un véhicule.
- Évitez les barbecues près de végétation sèche.
- Ne laissez aucun déchet ou bouteille en verre dans les espaces naturels.
- Respectez les restrictions d'accès aux zones à risque.
- Débroussailliez régulièrement autour de votre habitation.

En cas de départ de feu :

- Appelez immédiatement le **18** ou le **112**.
- Indiquez précisément le lieu de l'incendie.
- Éloignez-vous de la zone sans prendre de risque.

La prévention est l'affaire de tous.



## Piscines



LE RÉSEAU AQUAGOLFE

Les centres aquatiques Aquagolfe de l'agglomération passent en mode été grâce à leurs équipements et espaces extérieurs dédiés ! Envie de perfectionner votre dos crawlé ou d'accompagner vos enfants vers plus d'autonomie dans l'eau ? Les Aquagolfe proposent des stages de natation pour adultes et enfants. Fêtes d'anniversaires, jeux olympiques... choisissez également votre activité pour une après-midi particulière au bord de l'eau !

L'été arrive et apporte avec lui d'éventuelles vagues de chaleur ! Les conseils de prévention s'appliquent à tous, particulièrement aux personnes fragiles, aux travailleurs exposés à la chaleur, plus à risque de présenter des complications. Pensons aussi à nos amis à quatre pattes qui ne doivent pas rester en voiture sous le soleil.



**Votre vigilance est précieuse** : si vous avez connaissance d'une personne vulnérable ou d'une situation préoccupante, n'hésitez pas à le signaler à la mairie.



## Vacances

OPÉRATION TRANQUILITÉ

Je pars en vacances bientôt et je souhaiterais que quelqu'un veille sur mon logement. Existe-t-il un dispositif ? Vous pouvez faire appel aux services de police et de gendarmerie pour vous inscrire au dispositif **Opération tranquillité vacances** ! Pendant vos vacances, ils veilleront sur votre logement et vous préviendront en cas d'anomalie.

## Frelons asiatiques

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE CETTE ESPÈCE INVASIVE

**RAPPEL** - Une aide financière est proposée par la commune pour la destruction des nids de frelons, à raison d'une intervention par an.

➡ **Suite à la délibération du 27 mars 2026, la subvention est reconduite pour l'année 2026.**

Montant de l'aide : jusqu'à 100 €, dans la limite de 50 % du montant TTC de la facture

⚠ **L'intervention doit être réalisée par une entreprise agréée entre le 1er mai et le 30 novembre 2026.**

📄 Infos et demandes auprès de la mairie



Frelon asiatique



Frelon européen



Guêpes «communes»

# Agenda, associations et événements

## VIENS TESTER LE BADMINTON GRATUITEMENT!

LE SAMEDI **13 JUIN** DE 14H À 18H

À LA SALLE TY AN HOLL

QUE TU SOIS NOVICE OU CONFIRMÉ

DÉCOUVRIR LE BADMINTON

S'AMUSER EN TOUTE CONVIVIALITÉ

OUVERT À TOUS!

BUVETTE SUR PLACE

**REPAS À EMPORTER**

POUR S'INSCRIRE : BAD KOED | bad.koed@gmail.com

## GALA DE DANSE

### «VOYAGE AUTOUR DU MONDE»

Vendredi 19 juin - 20h30 - Salle ty an holl

Entrée 1€  
Buvette et petite restauration sur place

Gala en faveur de l'association: **DANS LES PAS DE CHARLIE**

RECHERCHE DE BIENS

LAURENTE SACHSMAILLER

FH SOUDURE

LAUTE Couverture & Zinguerie

## DESSINONS PLAUDREN!

LES MERCREDIS  
17 JUIN  
24 JUIN  
1 JUILLET  
8 JUILLET  
RDV À L'ÉGLISE DE 16H À 17H30

La Fabrique Chazzo anime pour l'association Artesens

Pour tous les âges. les curieux et les dessinateurs débutants à confirmés.  
Venez dessiner dans une ambiance conviviale et familiale!

INSCRIPTION SUR PLACE OU PAR SMS AU 06 43 71 61 49, 5€ PAR PERSONNE POUR AVOIR ACCÈS AU MATÉRIEL, 15€ POUR LES FAMILLES DE PLUS DE 4.

ASSOCIATION ARTESENS

TOUS LES JEUDIS DE 19H-20H30

## DISCUSSION ARTISTIQUE

DU 9 JUILLET AU 27 AOUT DANS LA SALLE AU-DESSUS DE LA CANTINE DE PLAUDREN

15€/PERSONNE LA 1ERE SÉANCE ET 5€/ SÉANCE SUIVANTE  
INSCRIPTION PAR SMS 06 43 71 61 49 OU ARTESENS.PLAUDREN@GMAIL.COM

LA RÈGLE DES RAYONS PLAUDREN

## Kermesse

### ÉCOLE "LE SAC DE BILLES"

SAMEDI 20 JUIN 2026 13H30 - 19H00

SALLE TY AN HOLL DE PLAUDREN

SPECTACLE DES ENFANTS (14H30-15H30) | STANDS DE JEUX | BUVETTE & STAND GOURMAND | SAUCISSES GALETTES / FRITES TOMBOLA | PLUSIEURS AUTRES LOTS

**Tombola enfant**  
Lot tombola: Overboard  
Lot pour les 3 meilleurs vendeurs

**Tombola**  
1er lot: Une nuitée dans un hébergement insolite pour 2 adultes et 2 enfants au Pertuis du Rofo, avec paniers repas  
2ème lot: Un repas gastronomique pour 2 personnes au domaine de Litzic  
3ème lot: Lot terroir

LOTS FINANCÉS AVEC LE SOUTIEN DE :

DIMANCHE 21 JUIN 2026

L'ÉCOLE SAINT BILLY DE PLAUDREN VOUS ATTEND POUR LA

## KERMESSE

**AU PROGRAMME**

- 11h : CÉLÉBRATION
- 11h45 : DÉFILÉ
- 12h30 : REPAS
- 14h30 : SPECTACLE DES ENFANTS
- 15h30 : OUVERTURE DES STANDS
- 17h30 : TIRAGE DE LA TOMBOLA

Repas Adulte 13€  
Apéritif offert  
Cochon grillé ou Poulet Basquaise  
Trousseau  
Dessert  
café

Repas Enfant 6€  
Saucisses Digo  
Dessert de chape  
Jus de Fruits  
Pain grillé

Reservations jusqu'au lundi 8 juin

Au bar **O'Sara Breizh** Plaudren

Vendredi 19 juin

Concert Pop, Rock, Soul, Funk, Variété

**Paëlla 11 €**  
1 verre de Punch offert (réservation au bar avant le 12 juin)

EN CONCERT à partir de 21h30

Avec les musiciens de **SUSPENS ORCHESTRA**

Soirée anniversaire /// 2 Ans

Région BRETAGNE **BREIZHO** La Région vous transporte

## TRANSPORT SCOLAIRE • Inscription 2026-2027

Inscrivez-vous sur [breizhgo.bzh](http://breizhgo.bzh)

À compter de début juin

Identifier avec mon-compte.bzh

Les inscriptions ouvrent à compter de début juin. Au-delà du 16 juillet 2026, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée.

Photo d'identité obligatoire

RENSEIGNEMENTS  
[breizhgo.bzh/transport-scolaire](http://breizhgo.bzh/transport-scolaire)  
02 99 300 300 (24h/24)  
Du lundi au samedi de 8h à 20h

BAH-KOED PLAUDREN FOOTBALL

## PORTES OUVERTES

École de foot U6 à U9

Samedis 30 mai et 13 juin  
Mercredis 3, 10 et 17 juin

10h-11h le samedi  
18h-19h le mercredi

Stade de Kermiser, PLAUDREN

Enfants nés en 2018, 2019, 2020 et 2021